

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 janvier 2008  
(convocation du 7 janvier 2008)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DANCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUPRAT Christophe à cpter de 10 h 50	M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. BRON Jean Charles à M. QUANCARD Joël jusqu'à 10 h 30	M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien
M. CAZABONNE Didier à M. REBIERE André	M. CAZENAVE Charles à Mme CAZALET Anne Marie jusqu'à 10 h 45
M. FAVROUL Jean Pierre à M. BOBET Patrick à cpter de 10 h 30	M. DELAUX Stéphane à M. DAVID Jean-Louis
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 00	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GELLE Thierry à Mme. FAYET Véronique	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime	M. JOUVE Serge à Mme. DUMONT Dominique
M. LABARDIN Michel à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10 h 15	Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel à cpter de 10 h 50	M. LOTHAIRE Pierre à Mme PARCELIER Muriel jusqu'à 11 h 20
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 20	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 10	M. MANGON Jacques à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 30	M. MERCHERZ Jean à M. MANSENCAL Alain à cpter de 10 h 00
M. BANNEL Jean Didier à M. BANAYAN Alexis jusqu'à 10 h 45	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. BENOIT Jean-Jacques à Mme. BURGUIERE Karine	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
Mme. BRACQ Mireille à M. CANOVAS Bruno	Mme. WALRYCK Anne à Mme. VIGNE Elisabeth
Mme BRUNET Françoise à Mme PUJO Colette à cpter de 10 h 10	
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	

### EXCUSE :

M. BREILLAT Jacques

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Projet Presqu'île**  
 **Validation du diagnostic et de la démarche**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le territoire de la presqu'île d'Ambés qui réunit sept communes (Ambés, Ambarés, Bassens, Carbon-Blanc, Lormont, Saint Louis de Montferrand, Saint Vincent de Paul) est porteur d'enjeux très forts pour notre établissement public :

- un important tissu d'industries lourdes et de PME desservi par le port mais d'accès routier difficile,
- un environnement et des espaces naturels remarquables soumis cependant à des risques d'inondation fluvio-maritimes,
- des réserves foncières conséquentes tant pour le développement industriel que pour le développement urbain,
- un réseau ferroviaire dont la future LGV vient renforcer les potentialités.

Ces conditions ont conduit le Bureau de la Communauté Urbaine à souhaiter qu'une réflexion soit menée afin de concevoir un plan d'action destiné à répondre aux enjeux posés par ce territoire spécifique.

Après consultation des partenaires publics un rapport permettant de poser un diagnostic sur les forces et faiblesses présentes sur la presqu'île d'Ambés et proposant des éléments d'orientation pour une stratégie de développement et d'aménagement durable de son territoire a été établi.

Ce rapport a été présenté et approuvé par les Maires des communes et les représentants du Port Autonome de Bordeaux, réunis en comité de pilotage le 23 janvier 2007.

La Communauté a invité les services de l'Etat, de la Région et du Département à se joindre à la réflexion pour engager un travail partenarial d'élaboration d'un plan d'action lors d'un deuxième comité de pilotage tenu le 25 avril 2007.

Les recommandations du rapport reposent sur quatre considérations principales :

- ① l'exigence d'une protection et d'une mise en valeur des espaces naturels et de leur relation au fleuve.
- ② l'opportunité d'un développement économique et industriel ambitieux autour des équipements portuaires.
- ③ l'importance d'une accessibilité routière renforcée et sécurisée.
- ④ la possibilité d'un développement urbain raisonné et maîtrisé contribuant au besoin d'offre d'habitat de qualité sur le territoire communautaire.

En conséquence, il est proposé au Conseil d'approuver les orientations du rapport ci-joint établi par les services de la communauté et d'engager le comité de pilotage ainsi constitué à poursuivre l'élaboration d'un plan d'action pour la presqu'île en retenant les priorités suivantes :

- ① l'aménagement de la côte de Garonne, clef de l'accessibilité routière du port de Bassens,
- ② le plan de développement économique de la presqu'île,
- ③ le plan d'action paysager et environnemental en liaison avec les études d'aménagement et de développement des zones inondables de la presqu'île.
- ④ une programmation stratégique opérationnelle en matière de foncier et d'aménagement pour l'habitat et le développement économique.

Le plan d'action s'efforcera de définir la programmation des projets correspondants et d'initier celle-ci à d'autres aspects à traiter en liaison avec de nombreux acteurs :

- plan de valorisation du réseau routier de la presqu'île.
- plan de déplacement urbain de la presqu'île.
- projet de structure d'accompagnement économique.
- développement du réseau de distribution d'eau industrielle.
- traitement de l'inondabilité.
- développement de la desserte ferroviaire.
- développement portuaire.

Le délai fixé pour la production du plan d'action est janvier 2008 dans l'intention de disposer d'un cadre d'intervention opérationnel d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE</b> <b>6 FÉVRIER 2008</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE : 6 FÉVRIER 2008</b></p>
--

M. SERGE LAMAISSON